

Abstract– Groupe n°31

Prévention du harcèlement en milieu scolaire

Da Costa Tavares Kelly, Danielyan Vagan, Demierre Lorie, Desmeules Léon, Marin Megan

Introduction

La prévention des violences et des incivilités en milieu scolaire est une priorité constante au sein des établissements scolaires du canton, c'est pourquoi l'État de Vaud a décidé en 2017 d'introduire un plan d'action appelé méthode de préoccupation partagée (MPP) à tout l'enseignement obligatoire. Il s'agit d'une méthode non blâmante dans laquelle des entretiens individuels sont menés avec tous les élèves ayant pris part ou assisté au harcèlement, ceci afin de briser l'effet de groupe et de leur apporter une réflexion quant à la mise en œuvre d'une attitude responsable vis-à-vis de l'autre. Selon l'étude de J. Luiz da Silva & al. (2), le harcèlement est considéré comme un phénomène de groupe. Les aspects extra-scolaires comme le contexte familial, socio-économique, ethnique, la culture et l'âge sont des facteurs à considérer dans une situation de harcèlement. Les meilleurs résultats ont été obtenus lors d'interventions ciblant toute l'école. Les effets sont majorés chez les élèves d'âge plus avancé (>10 ans).

D'après une autre étude de Ersilia Menesini & al (1), il existe des programmes d'interventions dont l'efficacité varie selon les établissements. Lorsque le programme d'intervention a montré une efficacité, il est difficile de faire ressortir les éléments qui ont réellement eu un impact positif. Cependant, il a été démontré que la mobilisation des élèves témoins est une ressource-clé pour lutter contre le harcèlement, ceci en améliorant la prise de conscience, l'empathie et l'auto-efficacité des témoins dans le soutien des victimes. Les résultats d'une enquête populationnelle vaudoise datant de 2014 montrent que 10% des élèves de 11^{ème} harmonos sont concernés par le harcèlement et 4% par le cyberharcèlement. De plus, l'adolescence est une période critique du développement et de la construction identitaire. Le harcèlement va exercer un impact négatif sur la santé mentale de l'adolescent.

Suite à notre recherche de littérature, nous avons constaté qu'il y avait peu d'études au niveau national qui prouvent l'efficacité des différentes méthodes applicables au harcèlement en milieu scolaire. Aucune évidence concernant l'efficacité objective de la MPP appliquée dans le canton de Vaud n'a pu être trouvée, c'est pourquoi nous avons choisi de formuler notre question de recherche de la manière suivante : *Quels sont les outils mis à disposition du corps enseignant du secondaire I pour la prévention et l'identification du harcèlement scolaire dans le canton de Vaud, et lesquels sont considérés comme étant efficaces pour une prise en charge optimale des adolescents harcelés ?*

Méthode

L'un de nos objectifs a été de mettre en évidence les différents outils et ressources mis à disposition des 3 établissements scolaires rencontrés dans la prise en charge du (cyber)harcèlement. Nous avons également pour objectif un travail de comparaison entre les différents établissements en lien avec l'application de la MPP et d'éventuelles autres méthodes. Nous avons opté pour la méthode d'entretiens semi-structurés accompagnée d'un canevas. Les 10 entretiens menés ont eu une durée moyenne d'une heure durant laquelle toutes nos interrogations ont pu être explorées. Notre échantillon d'intervenants s'est porté sur : des infirmières, des médiateurs/enseignants, un coordinateur, une assistante sociale, une association et un ancien chef de projet pour la mise en place du protocole MPP.

Résultats

Les témoignages recueillis pour ce travail concernent 3 établissements du secondaire I du canton de Vaud. Au total, nous nous sommes entretenus avec 3 infirmières, 4 médiateurs également enseignants, 1 coordinateur également enseignant, 1 assistante sociale, 1 association d'accompagnement des victimes de harcèlement ainsi que 1 ancien chef de projet pour la mise en place du protocole MPP. Lors de ces interviews, plusieurs aspects nous ont intéressés. Tout d'abord, dans les 3 établissements, une infirmière scolaire et des médiateurs étaient systématiquement inclus dans la prise en charge des élèves cibles. Il a pu être mis en évidence des variations dans la répartition des rôles des intervenants. Notamment, le coordinateur - dont le rôle est de rediriger la cible vers l'infirmière et/ou le médiateur et l'intimidateur auprès d'un enseignant n'ayant pas de lien avec lui - n'était présent que dans un seul des 3 établissements. De plus, l'assistante sociale n'était présente que dans un seul des établissements, elle ne prenait part que ponctuellement lorsqu'un élève dont elle assurait le suivi au préalable était victime d'intimidation. Globalement, aucun type de harcèlement n'a pu être défini comme prédominant. Il a néanmoins été souligné que le cyberharcèlement survenait le plus souvent dans la continuité du harcèlement se produisant à l'école. Certains intervenants ont rapporté avoir constaté une baisse du

Abstract– Groupe n°31

harcèlement dans leur établissement au cours des deux dernières années. Les principales alternatives à la MPP étaient la médiation traditionnelle par le médiateur, l'intervention en classe par des enseignants et la méthode "No blame" qui est relativement similaire à la MPP à la différence que la première approche se fait au niveau de la classe entière, alors que la MPP prévoit des entretiens individuels.

Concernant la prévention, le premier établissement a mis en place un festival organisé chaque année avec plusieurs thématiques sur le "vivre ensemble", mais pas centré spécifiquement sur le harcèlement. Des démarches de promotion et prévention sur l'éducation sexuelle par la fondation PROFA ont été menées dans chaque classe. Le deuxième établissement a mis en place des discussions philosophiques sur l'éducation à l'écoute de l'autre, un programme de prévention sur le cyberharcèlement et le sexting, ainsi que des ateliers traitant du sujet. Le troisième établissement a mis en place des affiches sur le harcèlement, le passage dans les classes des médiateurs et de l'infirmière scolaire, une intervention de PROFA ainsi qu'une prévention par les pairs. Globalement, il a été relevé que le nombre d'heures dédiées au sujet du harcèlement était dépendant de l'enseignant. En ce qui concerne l'association, des après-midis d'information-prévention sont organisées sur demande. Les intervenants prennent une position neutre sans démarche moralisatrice. Les interventions favorisent une attitude proactive de la part des élèves à travers des quizz et divers jeux. D'autre part, ont été mis en place des ateliers post-harcèlement co-crésés avec une psychologue qui apportent un soutien et un renforcement pour l'estime de soi aux victimes.

Discussion

L'application de la MPP est relativement similaire d'un établissement à l'autre. En revanche, les actions de prévention menées dans les établissements différaient dans la forme. La baisse du harcèlement scolaire constatée ces deux dernières années est complexe à interpréter. En effet, dans un contexte de pandémie il est difficile de déterminer si les cas de harcèlement ont réellement baissé, ou si les conditions d'enseignement ont induit une baisse dans leur détection. L'application de la MPP pourrait également y avoir participé. Dans l'ensemble, les personnes interrogées avaient tendance à évaluer cette méthode comme étant très efficace. Selon les différents intervenants, la MPP peut être considérée comme performante si une évolution positive de l'état émotionnel de la cible est observable, bien qu'une forme de harcèlement persiste dans certains cas. Ces résultats sont à prendre avec précaution, car les personnes interrogées proviennent toutes d'un échantillon restreint de personnes faisant partie de la prise en charge, ceci sans avoir l'avis des élèves harcelés. Une autre limite à mettre en évidence était que la MPP réglait la situation à un instant précis et non le problème de fond. La victime n'est donc pas considérée dans les sphères bio-psycho-sociales. Un autre point mentionné par un intervenant interrogé est la perte d'efficacité lors d'une utilisation répétée sur un même intimidateur.

Pour conclure, il n'y a pas d'entité à part entière qui contrôle la bonne application et l'efficacité de la MPP dans les établissements. Cette méthode a été retenue par le canton de Vaud à la suite de l'enquête de S. Lucia & Al. (3) démontrant la haute prévalence du harcèlement. Elle intègre tous les partis à la démarche et son application peut être rapidement mise en place une fois l'équipe d'intervention formées. A ce jour, la MPP est le seul protocole généralisé dans le canton de Vaud, de ce fait il est difficile de faire un comparatif avec d'autres méthodes contre le harcèlement en milieu scolaire.

Références

1. Ersilia Menesini & Christina Salmivalli. Bullying in schools: the state of knowledge and effective interventions. *Psychology, Health & Medicine*. 2017; 22: 240-253, DOI: 10.1080/13548506.2017.1279740.
2. J. Luiz da Silva, W. Abadio de Oliveira, F. Carvalho Malta de Mello, L. Sá de Andrade, M. Rezende Bazon, M. Silva. Anti-bullying interventions in schools: a systematic literature review. *Ciênc. saúde colet*. 2017; 22 (7). DOI: 10.1590/1413-81232017227.16242015.
3. S. Lucia, S. Stadelmann, D. Ribeaud, J-P Gervasoni. Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Vaud [Novembre 2015]. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive; 2015.
4. Site officiel Etat de Vaud [En ligne]. Harcèlement-intimidation et violences entre élèves [cité le 3 juillet]. Disponible: <https://www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/prestations/harcelement-intimidation-et-violences-entre-eleves>.

Mots-clés : Harcèlement scolaire, méthode de préoccupation partagée (MPP), secondaire I, canton de Vaud, efficacité

Prévention du harcèlement en milieu scolaire

Da Costa Tavares Kelly, Danielyan Vagan, Demierre Lorie, Desmeules Léon, Marin Megan

Introduction

- 10% des élèves de 15 ans sont touchés par le harcèlement en milieu scolaire
- 4% par du cyberharcèlement
- Impact négatif sur la santé mentale et la construction identitaire de l'adolescent
- Marge de progression encore possible

Méthodologie

- Etude qualitative
- Entretiens semi-structurés à l'aide d'un canevas
- Intervenants: infirmières, médiateurs, enseignants, coordinateurs, assistante sociale ancien chef de projet
- 10 entretiens de 1 heure

Résultats

- Méthode de préoccupation partagée (MPP) : protocole de prise en charge préconisé dans le canton de Vaud
- Alternatives à la MPP : «No blame», médiation traditionnelle, interventions dans les écoles et ateliers
- Pas de profil type pour l'intimidateur ou la cible et pas de forme de harcèlement prédominante
- Le cyberharcèlement survient dans la continuité du harcèlement se produisant à l'école
- Meilleurs résultats lorsque l'élève cible vient de sa propre initiative
- Baisse du harcèlement ces 2 dernières années constatée dans les établissements interrogés

Discussion

- Application de la MPP similaire entre les établissements
- Baisse du harcèlement ces 2 dernières années complexe à interpréter en vue de la situation de pandémie
- Méthode évaluée comme très efficace par l'ensemble des intervenants
- Selon les différents intervenants, la MPP peut être considérée comme performante si une évolution positive de l'état émotionnel de la cible est observable

Méthode de préoccupation partagée

- Mise en place en 2017 dans les établissements de l'enseignement obligatoire du canton de Vaud suite à une enquête populationnelle démontrant la prévalence élevée de harcèlement en milieu scolaire
- Méthode non blâmante dans laquelle des entretiens individuels sont menés avec tous les élèves ayant pris part ou assisté au harcèlement
- Prise en charge de la cible par les médiateurs et/ou infirmières
- Prise en charge de l'intimidateur présumé (IP) par un enseignant formé à la MPP
- Mobilisation des élèves témoins qui sont une ressource-clé
- Entretiens de 3-5 minutes sur 2-3 semaines avec l'IP et cible
- Le but est de mettre l'intimidateur dans une position d'observateur afin de susciter chez lui une réflexion qui l'amènera à changer d'attitude.

Prévention

- Festival sur le «vivre ensemble»
- PROFA – éducation sexuelle
- Discussion philosophique sur l'éducation à l'écoute de l'autre
- Programme de prévention sur le cyberharcèlement et le sexting
- Prévention par les pairs
- Affiches sur le harcèlement
- Après-midi d'interventions et de prévention par l'association VIA
- Nombre d'heures consacrées au sujet est enseignant-dépendant
- Présentation de l'équipe ressource dans chaque classe
- Action de prévention menées différentes dans la forme selon l'établissement

Objectif

- Identification des outils mis à disposition du corps enseignant du secondaire I
- Evaluation de l'efficacité des méthodes utilisées



L'activation du protocole MPP

1. Signalement d'une situation de harcèlement par un observateur X ou par la cible
2. Rassemblement du doyen +/- infirmières +/- médiateurs et +/- coordinateur
3. Activation du protocole MPP si la situation le permet
4. Attribution des rôles pour chaque intervenants par le coordinateur
5. Infirmière et médiateur vont suivre la cible et un enseignant va suivre l'intimidateur présumé + intégration du point de vue des témoins directs

Limites à la MPP

- L'intimidé n'est souvent pas considéré dans les sphères bio-psycho-sociales dans le cadre du protocole MPP → ne résout pas le problème dans sa globalité
- Perte d'efficacité lorsqu'il y a utilisation répétée sur un même intimidateur
- Echantillon restreint d'intervenants → possible biais d'interprétation des résultats
- Pas d'entité qui contrôle l'application de la MPP dans les établissements

Références:

- Ersilia Menesini & Christina Salmivalli. Bullying in schools: the state of knowledge and effective interventions. *Psychology, Health & Medicine*. 2017; 22: 240-253. DOI: [10.1080/13548506.2017.1279740](https://doi.org/10.1080/13548506.2017.1279740).
- J. Luiz da Silva, W. Abadio de Oliveira, F. Carvalho Malta de Mello, L. Sá de Andrade, M. Rezende Bazon, M. Silva. Anti-bullying interventions in schools: a systematic literature review. *Ciênc. saúde colet*. 2017; 22 (7). DOI: [10.1590/1413-81232017227.16242015](https://doi.org/10.1590/1413-81232017227.16242015)
- S. Lucia, S. Stadelmann, D. Ribeaud, J-P Gervasoni. Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Vaud [Novembre 2015]. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive; 2015.
- A. Site officiel Etat de Vaud [En ligne]. Harcèlement-intimidation et violences entre élèves [cité le 3 juillet]. Disponible: <https://www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/prestations/harcèlement-intimidation-et-violences-entre-eleves>.

Remerciements:

Nous remercions notre tutrice Mme Storari Chiarria pour son implication et tous les intervenants de ce projet

Contact : kelly.dacostatavares@unil.ch